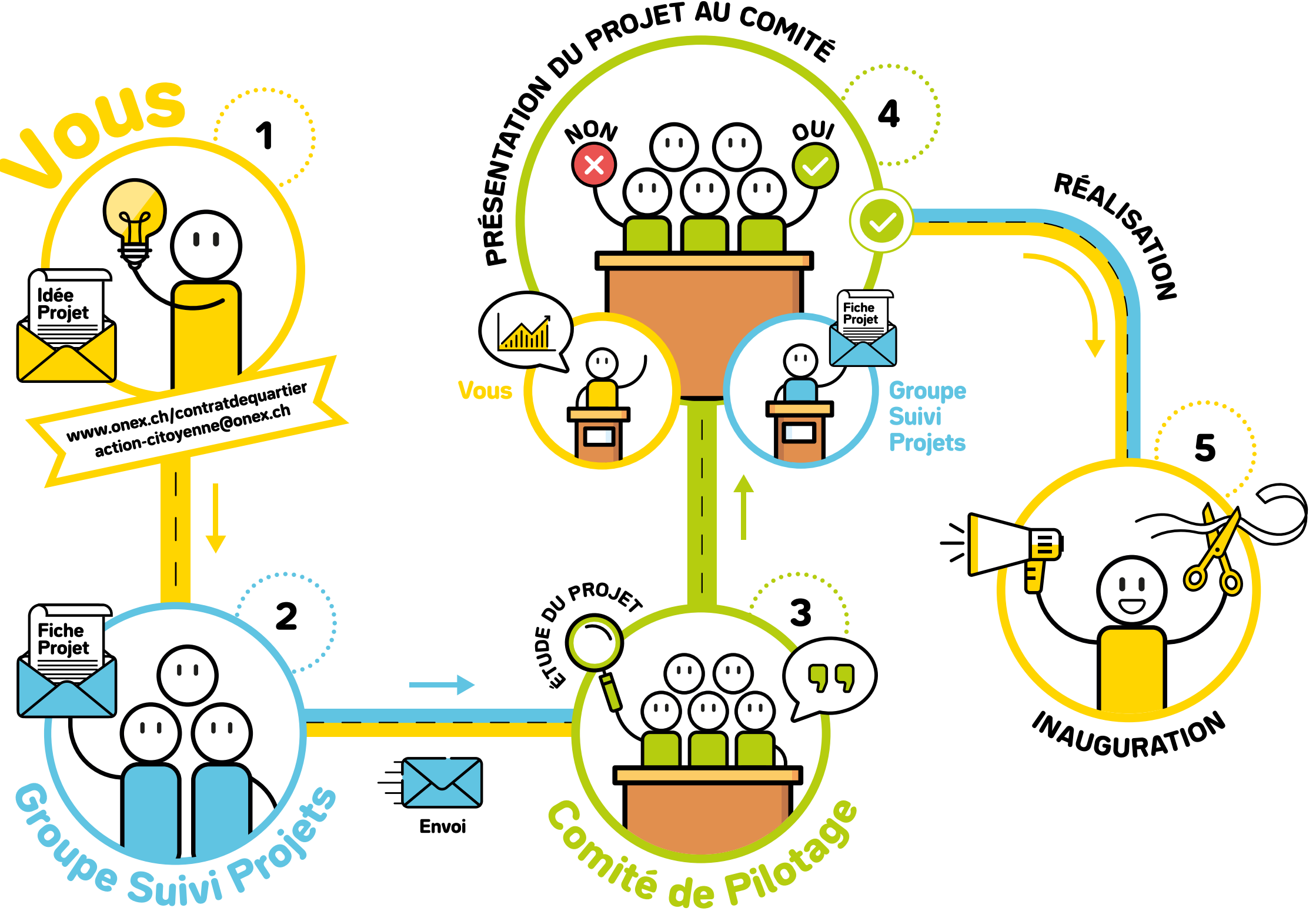




UN CONTRAT DE QUARTIER c'est quoi?



Agir pour son quartier,
c'est mieux vivre ensemble!



Depuis 2010, le **Contrat de Quartier Onex-Cité (CDQ)** offre aux habitant-e-s la possibilité de s'impliquer et de participer à la vie du quartier en transformant leurs idées en projets concrets ou en s'investissant dans le CDQ.



Les **membres du Groupe de Suivi de Projets (GSP)** accompagnent les porteur-euse-s de projets de l'idée à la réalisation.

Les membres du **Comité de Pilotage (COPIL)** les auditionnent pour ensuite délibérer sur le financement des projets.

Les valeurs partagées visent à renforcer:

- Le développement du pouvoir d'agir
- La participation citoyenne
- L'échange
- Le partage de compétences
- Le respect des différents points de vue

Le **Service action citoyenne** est le service référent du **CDQ** pour la Ville d'Onex. Il lui apporte son soutien, coordonne les actions avec les autorités communales, l'administration et les éventuels partenaires.

Critères pour déposer un projet :

- la personne qui dépose le projet participe à sa réalisation
- le projet doit concerner Onex-Cité
- le projet doit bénéficier à la collectivité
- le projet doit être à but non lucratif

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter !

Informations

Contrat de Quartier Onex-Cité
p.a. Service action citoyenne
Maison Onésienne
Rue des Evaux 2, 1213 Onex

022 879 80 20
action-citoyenne@onex.ch

www.onex.ch/contratdequartier

Réception

Lundi au vendredi
8h-12h et 14h-22h

Café Communautaire & Up-Ados

Mardi et jeudi: 16h-21h
Mercredi: 14h-21h
Vendredi: 16h-22h30